

INSCRIPTION et ADMISSION à l'école **maternelle** (rentrée de septembre 2023)

Sont concernés les enfants (domiciliés à Betton-Bettonet, Bourgneuf, Chamoux sur Gelon, Chamousset, Hauteville, Montendry, Champlarent et Villard-Léger) nés en 2018, 2019 et 2020 qui n'ont pas fréquenté notre école au cours de l'année scolaire 2022-2023.

1) « Inscription » : à réaliser auprès de la mairie de votre domicile.

Documents à présenter en mairie :

- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'acte de naissance
- un justificatif de domicile
- un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires

La Mairie délivrera le certificat d'inscription (qui sera remis à la famille ou transmis directement à l'école) .

2) « Admission » : prendre rendez vous à l'école maternelle avec le directeur en téléphonant les après-midis entre 13h50 et 14h30 au 04.79.36.41.59.

Créneaux de rendez vous (présence souhaitée de l'enfant) :

Vendredi 5 mai		17h00-17h30	17h30-18h00	18h00-18h30
Mardi 9 mai	16h00-16h30	17h00-17h30	17h30-18h00	18h00-18h30
Vendredi 12 mai		17h00-17h30	17h30-18h00	18h00-18h30
Mardi 16 mai	16h00-16h30	17h00-17h30	17h30-18h00	18h00-18h30
Mardi 23 mai	16h00-16h30	17h00-17h30	17h30-18h00	18h00-18h30

Documents à remettre à l'école :

- le certificat d'inscription délivré par la mairie
- un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires (copie des feuillets « vaccinations » du carnet de santé ou attestation par le médecin traitant)
- pour les enfants scolarisés en 2022-2023 dans une autre école, le certificat de radiation (édité par l'école d'origine)

Ce moment d'échange permettra à l'enfant de découvrir les locaux et et à ses parents de se familiariser avec le fonctionnement de l'école. A l'issue de ce rendez-vous, le directeur enregistrera l'inscription .